

20	26/01/2017	BE 0825.504.444	14	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	17019.00199	A 1.1

## COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **DYNCOMM**

Forme juridique: Société privée à responsabilité limitée

Adresse: Rue Boiseilles

N°: 22

Boîte:

Code postal: 5504

Commune: Foy-Notre-Dame

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: Liège, division Dinant

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0825.504.444

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

29-04-2010

Comptes annuels approuvés par l'assemblée générale du

26-01-2017

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-09-2015

au

31-08-2016

Exercice précédent du

01-09-2014

au

31-08-2015

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A 5.1.3, A 5.2.1, A 5.2.2, A 5.4, A 5.7, A 5.8, A 5.9, A 8, A 9

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

**DETHIER** Philippe

Consultant

Schapenweg 9

1800 Vilvoorde

BELGIQUE

Gérant

## DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

---

\* Mention facultative.

**BILAN APRÈS RÉPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		20/28	<b>49.807</b>	<b>7.954</b>
<b>Frais d'établissement</b>		20		
<b>Immobilisations incorporelles</b>	5.1.1	21	<b>6.291</b>	
<b>Immobilisations corporelles</b>	5.1.2	22/27	<b>43.516</b>	<b>7.954</b>
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	12.727	
Mobilier et matériel roulant		24	30.789	7.954
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
<b>Immobilisations financières</b>	5.1.3/5.2.1	28		
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b>34.590</b>	<b>39.336</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>23.953</b>	<b>29.557</b>
Créances commerciales		40	23.776	25.754
Autres créances		41	178	3.803
<b>Placements de trésorerie</b>	5.2.1	50/53		
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>9.566</b>	<b>7.572</b>
<b>Comptes de régularisation</b>		490/1	<b>1.070</b>	<b>2.206</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>84.397</b>	<b>47.289</b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		10/15	<b>23.203</b>	<b>22.344</b>
<b>Capital</b>	5.3	10	<b>18.600</b>	<b>18.600</b>
Capital souscrit		100	18.600	18.600
Capital non appelé		101		
<b>Primes d'émission</b>		11		
<b>Plus-values de réévaluation</b>		12		
<b>Réserves</b>		13	<b>9.089</b>	<b>9.089</b>
Réserve légale		130	465	465
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	8.624	8.624
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>	(+)/(-)	14	<b>-4.485</b>	<b>-5.344</b>
<b>Subsides en capital</b>		15		
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b>		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		16		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	5.4	160/5		
<b>Impôts différés</b>		168		
<b>DETTES</b>		17/49	<b>61.193</b>	<b>24.945</b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	5.5	17	<b>9.738</b>	<b>3.081</b>
Dettes financières		170/4	9.738	3.081
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0	9.738	3.081
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b>	5.5	42/48	<b>51.456</b>	<b>21.864</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	16.505	5.162
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	20.519	4.293
Fournisseurs		440/4	20.519	4.293
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	10.432	12.409
Impôts		450/3	10.432	7.793
Rémunérations et charges sociales		454/9		4.616
Autres dettes		47/48	4.000	
<b>Comptes de régularisation</b>		492/3		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>84.397</b>	<b>47.289</b>

## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits et charges d'exploitation</b>				
Marge brute d'exploitation	(+)(-)	9900	45.193	35.206
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)(-)	62	17.512	31.154
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	18.679	6.979
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales:				
dotations (reprises)	(+)(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)(-)	635/7		
Autres charges d'exploitation		640/8	1.617	919
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b>	(+)(-)	9901	<b>7.386</b>	<b>-3.845</b>
<b>Produits financiers</b>	5.6	75	6	4
<b>Charges financières</b>	5.6	65	<b>1.671</b>	<b>507</b>
<b>Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts</b>	(+)(-)	9902	<b>5.720</b>	<b>-4.349</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		76		
<b>Charges exceptionnelles</b>		66	<b>1.063</b>	<b>899</b>
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b>	(+)(-)	9903	<b>4.658</b>	<b>-5.248</b>
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat</b>	(+)(-)	67/77	<b>3.799</b>	<b>96</b>
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b>	(+)(-)	9904	<b>859</b>	<b>-5.344</b>
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b>	(+)(-)	9905	<b>859</b>	<b>-5.344</b>

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	<b>(+)/(−)</b>	9906	<b>-4.485</b>	<b>-5.344</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(−)	9905	859	-5.344
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(−)	14P	-5.344	
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b>		791/2		
<b>Affectations aux capitaux propres</b>		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	<b>(+)/(−)</b>	14	<b>-4.485</b>	<b>-5.344</b>
<b>Intervention d'associés dans la perte</b>		794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>		694/6		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Autres allocataires		696		

**ANNEXE**  
**ETAT DES IMMOBILISATIONS**

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée  
 Cessions et désaffections  
 Transferts d'une rubrique à une autre

(+) / (-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés  
 Repris  
 Acquis de tiers  
 Annulés à la suite de cessions et désaffections  
 Transférés d'une rubrique à une autre

(+) / (-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8059P	XXXXXXXXXX	
8029	8.388	
8039		
8049		
8059	8.388	
8129P	XXXXXXXXXX	
8079	2.097	
8089		
8099		
8109		
8119		
8129	2.097	
21	6.291	

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée  
 Cessions et désaffectations  
 Transferts d'une rubrique à une autre

(+) / (-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées  
 Acquises de tiers  
 Annulées  
 Transférées d'une rubrique à une autre

(+) / (-)

**Plus-values au terme de l'exercice****Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés  
 Repris  
 Acquis de tiers  
 Annulés à la suite de cessions et désaffectations  
 Transférés d'une rubrique à une autre

(+) / (-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8199P	XXXXXXXXXX	<b>37.589</b>
8169	57.732	
8179	27.938	
8189		
8199	<b>67.383</b>	
8259P	XXXXXXXXXX	
8219		
8229		
8239		
8249		
8259		
8329P	XXXXXXXXXX	<b>29.636</b>
8279	16.582	
8289		
8299		
8309	22.351	
8319		
8329	<b>23.867</b>	
22/27		<b>43.516</b>

## ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	18.600
100	18.600	

Modifications au cours de l'exercice

Codes	Montants	Nombre d'actions
	18.600	100

**Capital non libéré**

Capital non appelé  
 Capital appelé, non versé  
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101 8712	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX

**Actions propres**

Détenues par la société elle-même  
 Montant du capital détenu  
 Nombre d'actions correspondantes  
 Détenues par ses filiales  
 Montant du capital détenu  
 Nombre d'actions correspondantes

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

**Engagement d'émission d'actions**

Suite à l'exercice de droits de conversion  
 Montant des emprunts convertibles en cours  
 Montant du capital à souscrire  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre  
 Suite à l'exercice de droits de souscription  
 Nombre de droits de souscription en circulation  
 Montant du capital à souscrire  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

**Capital autorisé non souscrit**

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

**Parts non représentatives du capital**

Répartition  
 Nombre de parts  
 Nombre de voix qui y sont attachées  
 Ventilation par actionnaire  
 Nombre de parts détenues par la société elle-même  
 Nombre de parts détenues par les filiales

**STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES  
 DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE**

## ETAT DES DETTES

	Codes	Exercice
<b>VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE</b>		
<b>Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année</b>	42	<b>16.505</b>
<b>Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir</b>	8912	<b>9.738</b>
<b>Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir</b>	8913	
<b>DETTES GARANTIES</b>		
<b>Dettes garanties par les pouvoirs publics belges</b>		
Dettes financières	8921	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	891	
Autres emprunts	901	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
<b>Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges</b>	9061	
<b>Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise</b>		
Dettes financières	8922	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	892	
Autres emprunts	902	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise</b>	9062	
<b>DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES</b>		
<b>Dettes fiscales échues</b>	9072	
<b>Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale</b>	9076	

**RÉSULTATS**

Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL</b>		
<b>Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel</b>		
Nombre total à la date de clôture	9086	1
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	1
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	1.850
<b>Frais de personnel</b>		
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	28.376
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	2.133
Primes patronales pour assurances extralégales	622	
Autres frais de personnel	623	645
Pensions de retraite et de survie	624	
<b>RÉSULTATS FINANCIERS</b>		
<b>Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats</b>		
Subsides en capital	9125	
Subsides en intérêts	9126	
<b>Intérêts intercalaires portés à l'actif</b>		
<b>Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances</b>		
<b>Montant par solde des provisions à caractère financier constituées (utilisées ou reprises)</b>	(+)(-)	
	656	

**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

**Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

<b>Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent</b>	<b>Codes</b>	<b>1. Temps plein</b> (exercice)	<b>2. Temps partiel</b> (exercice)	<b>3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)</b> (exercice)	<b>3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)</b> (exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs	100	1		1 ETP	1 ETP
Nombre d'heures effectivement prestées	101	866		866 T	1.850 T
Frais de personnel	102	17.512		17.512 T	31.154 T

**A la date de clôture de l'exercice****Nombre de travailleurs****Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

**Par sexe et niveau d'études**

Hommes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Femmes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

**Par catégorie professionnelle**

Personnel de direction

Employés

Ouvriers

Autres

<b>Codes</b>	<b>1. Temps plein</b>	<b>2. Temps partiel</b>	<b>3. Total en équivalents temps plein</b>
105			
110			
111			
112			
113			
120			
1200			
1201			
1202			
1203			
121			
1210			
1211			
1212			
1213			
130			
134			
132			
133			

**Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice**

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205			
305		1	1

**Entrées**

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

**Sorties**

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

**Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice**

Codes	Hommes	Codes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>			
Nombre de travailleurs concernés	5801	5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802	5812	
Coût net pour l'entreprise	5803	5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031	58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033	58133	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>			
Nombre de travailleurs concernés	5821	5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822	5832	
Coût net pour l'entreprise	5823	5833	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>			
Nombre de travailleurs concernés	5841	5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842	5852	
Coût net pour l'entreprise	5843	5853	

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### RESUME DES RÈGLES D'ÉVALUATION

#### I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Codes des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :

Ces dérogations se justifient comme suit :

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise :

Les règles d'évaluation [ont] [n'ont pas] été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne : et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR

Le compte de résultats [a] [n'a pas] été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

#### II. Règles particulières

##### Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

##### Frais de restructuration :

Autre cours de l'exercice, des frais de restructuration [ont] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative; cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

##### Immobilisations incorporelles :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [est] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

##### Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles [ont] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Amortissements actés pendant l'exercice :

	Actifs	Méthode	Base	Taux en %		
				Principal	Frais accessoires	Min. - Max.
1. Frais d'établissement .....	L	NR	100.00 - 100.00	100.00 - 100.00	100.00 - 100.00	+
2. Immobilisations incorporelles ..	L	NR	10.00 - 10.00	10.00 - 10.00	10.00 - 10.00	+
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux *	L	NR	3.00 - 5.00	3.00 - 5.00	3.00 - 5.00	+
4. Installations, machines et outillage *	L	NR	33.00 - 50.00	33.00 - 50.00	33.00 - 50.00	+
5. Matériel roulant *	L	NR	20.00 - 50.00	20.00 - 50.00	20.00 - 50.00	+
6. Matériel de bureau et mobilier*	L	NR	20.00 - 50.00	20.00 - 50.00	20.00 - 50.00	+
7. Autres immobilisations corp. * ..	L	NR	10.00 - 50.00	10.00 - 50.00	10.00 - 50.00	+

\* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :

- montant pour l'exercice : EUR

- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : EUR

##### Immobilisations financières :

Des participations [ont] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

##### Stocks :

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

1. Approvisionnements :
2. En cours de fabrication - produits finis :
3. Marchandises :
4. Immeubles destinés à la vente :

##### Fabrications :

- Le coût de revient des fabrications [inclus] [n'inclut pas] les frais indirects de production.

- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclus] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.  
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution :  
Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

##### Dettes :

Le passif [comporte des] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

##### Devises :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :  
Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

##### Conventions de location-financement :

Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 102, par. 1er de l'A.R. du 30 janvier 2001), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : EUR